

NUMÉRO
57

Terrains "Portier"... ça avance !

3

COMMUNE D'AVUSY
TROIS VILLAGES, UN CŒUR



AVUSY
ACTUALITES

Sommaire n° 57

Édito de René Jemmely, maire	3	Histoire de la commune Égouts et évacuation des déchets...	12–13
Le billet de Didier Fleck, adjoint	4	Informations utiles Conseil municipal	14
Environnement Réseaux agro-environnementaux (RAE)	5–6	Communiqué de presse Jubilé	15
Révision du plan directeur communal : Un travail pour le futur...	7	Les sociétés communales	16–18
Jeunesse Pour les jeunes qui veulent s'engager !	8	Le Défi Boscardin	19
Le respect... toujours !	9	Agenda Calendrier des manifestations	20
Les commissions du Conseil municipal	10–11		

Impressum

Éditeur responsable
Mairie d'Avusy

Maquette graphique
Candy Factory

Prochaine parution
1^{er} décembre 2019

Délai pour la remise des articles
1^{er} novembre 2019

Les bulletins communaux sont également disponibles en .PDF
avusy.ch/bulletin-communal-dinformation

Mairie d'Avusy

Coordonnées de contact
Rte du Creux-du-Loup 42
1285 Athenaz (Avusy)

Tél. 022 756 90 60
Fax 022 756 90 61

info@avusy.ch
www.avusy.ch

Horaires de la réception
Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 15h à 17h
Mardi, jeudi : 10h à 12h et 15h à 18h



Terrains "Portier"... ça avance !

J'ai le plaisir de vous informer que le dossier des terrains «Portier» avance à grands pas. Après plusieurs années de réflexions et délibérations au sein de votre Exécutif et de la commission ad hoc du Conseil municipal, nous avons pu lancer la phase d'un concours d'architectes pour l'élaboration d'un projet sur ces parcelles.



Nous nous réjouissons de pouvoir vous présenter le projet qui aura été retenu, ainsi que ceux des quatorze autres participants, lors d'une réunion ouverte à tous les habitants de la commune qui se déroulera en décembre de cette année.

Le petit bémol dans l'élaboration de ce projet d'aménagement est qu'après plus d'une année de négociations, nous n'avons pas pu nous entendre avec les propriétaires d'une parcelle située au centre du périmètre du projet initial. Ce qui nous a amenés à nous concentrer dans un premier temps sur une partie seulement des terrains appartenant à la commune.

Son potentiel est cependant loin d'être négligeable, puisque cette parcelle d'une superficie de 5'000 m² devrait permettre de construire une quarantaine de logements. A la réflexion, préoccupée de garantir une bonne insertion des futurs habitants dans le tissu social du village d'Athenaz, la commune a considéré que ce projet réduit par rapport au programme initial était parfaitement de nature à répondre à cet objectif.

Le fait que la seconde parcelle ne soit pas incluse dans le concours n'hypothèque en rien l'avenir et la cohérence de l'aménagement du site. Le village d'Athenaz s'est historiquement et traditionnellement réalisé pièce après pièce, sans pour autant mettre à mal la bonne insertion des nouvelles constructions.

Et cette autre parcelle ne pourra que mieux répondre aux besoins qui se manifesteront dans quelques années.

Dans l'attente de pouvoir vous présenter le projet d'aménagement retenu dans le cadre de ce dossier qui nous tient en haleine depuis plusieurs années, et au plaisir de vous croiser dans une des nombreuses manifestations de notre belle commune pour vous donner de plus amples renseignements, je vous remercie de votre confiance.

René Jemmely
Maire

Tous pourris ?

Voyages, notes de frais, tentatives malheureuses de dissimulation, parfois incompréhensibles de la part d'élus qui nous avaient habitués à beaucoup mieux, auront pour premier et fâcheux effet de nous priver à plus ou moins court terme de qualités et compétences qui ne sont pas contestées. Mais il y en a d'autres.

À commencer par l'extension d'une suspicion – amplifiée par les médias, qui font parfois leur boulot à la limite de l'acharnement – à toute la classe politique. Et comme celle-ci n'a souvent pas très bonne presse, c'est vite la curée : salaires, frais, avantages divers, hum hum... Mais pourquoi au juste ? Pourquoi, au-delà de prises de position et choix politiques qu'on peut contester de diverses manières dans un pays qui a le privilège d'être un exemple de démocratie, les élus que le peuple s'est lui-même donnés seraient-ils a priori suspects ? Ou pourquoi le seraient-ils tous dès lors qu'on a cru en identifier quelques-uns comme tels ?

J'avoue ne pas avoir la réponse, mais cela induit un autre effet pervers, qui est de décourager d'éventuels intéressés, peu soucieux d'endosser une veste a priori munie d'une étiquette peu recommandable. Ne serait-ce pas ce contexte qui, plus encore que l'affrontement d'idées voire de personnes, écarte malheureusement davantage de la politique milicienne les femmes que les hommes ? Je dis malheureusement parce que je suis persuadé qu'elles ont quelque chose de plus à apporter et en particulier cette recherche de consensus qui fait de la politique – communale notamment – un acte de gestion bien plus que de doctrine. Ce n'est en tout cas pas l'application de quotas qui pourrait remédier à ce déséquilibre, mais bien une nouvelle considération pour celles et ceux qui souhaitent sincèrement, honnêtement et au plus près de leur conscience être la voix du peuple, à quelque niveau que ce soit. Qu'on se le dise dans les rédactions... comme dans les chaumières: des élections municipales nous attendent au printemps prochain !

Et voilà qu'une autre «corporation» pourrait, à certains indices, être victime du même phénomène. Parce que quelques policiers cantonaux et municipaux sont dans le collimateur de la justice pour des soupçons de corruption, de violation du secret de fonction et d'acceptation d'un avantage pour avoir flirté avec le «milieu» qu'ils sont censés surveiller, un journal n'a pas vraiment fait dans la dentelle en titrant «Filles, champagne et corruption à la police». De quoi inciter le public – et ça ne manque pas – à faire de tous les flics des êtres aussi pourris que les politicards.

J'aimerais bien vous dire que c'est une tout autre image que nous renvoient les contacts que nous entretenons à Avusy avec les responsables et les îlotiers de la police de proximité, mais on va peut-être me rétorquer que ces relations aussi sont suspectes et qu'il est normal que les pourris s'entendent entre eux... Pfff ! Hommage et merci au passage au conseiller d'Etat Mauro Poggia, nouvellement chargé de la sécurité dans le canton, qui a fait la part des choses en affirmant sa confiance envers toutes celles et tous ceux qui accomplissent leurs missions avec dévouement et honnêteté et «qui doivent se sentir blessés par la mise en

lumière de comportements (...) dont l'opprobre pourrait indûment rejaillir sur l'ensemble du corps de police».

Et puis qui d'autre ? Pas toujours tendre avec mes confrères (voir ci-dessus), je vois fleurir ces temps une critique globale à l'égard des journalistes, cantonnés dans le scandale et donneurs de leçons. Il est vrai que la presse a toujours tenu un double langage – «nous sommes des formateurs d'opinion» versus «il faut donner aux gens ce qu'ils veulent lire, voir ou entendre». Ce n'est pas une raison pour mettre tous les gens de la profession (enfin... celles et ceux qui restent par rapport à l'époque bénie où Genève comptait notamment cinq quotidiens !) et tous les médias dans le même panier et encore moins de contester leur indépendance et leur probité. Quand il n'y aura plus que les réseaux sociaux pour vous «informer», j'espère qu'il s'en trouvera parmi vous pour pleurer l'objectivité et l'éthique de la profession !

Il est temps de conclure. Je le ferai en saluant bien bas, au vu notamment des dérives et des drames dans le monde... que nous rapporte la presse, ce pays, ce canton et cette commune où il fait bon vivre. Je sais qu'on dit volontiers «qui aime bien châtie bien». Mais gardons-nous de trop généraliser et châtier en nous moquant du mal que nous pouvons faire, car à ce petit jeu il y a plus à perdre qu'à gagner !

Didier Fleck
Adjoint



Réseaux agro-environnementaux (RAE), késako ?

Les RAE, issus d'une collaboration entre agriculteurs, recréent des espaces favorables à beaucoup d'espèces liées aux milieux agricoles et notamment les plantes, les insectes et les oiseaux. Ces espaces réservés, reliant divers milieux naturels ou semi-naturels, contribuent également au déplacement de la faune. Ils ont donc une très grande utilité pour le maintien voire le retour de bon nombre d'espèces sur l'ensemble du canton. Il existe en effet neuf réseaux répartis sur le territoire cantonal.

De même que le Canton, la commune d'Avusy, avec toutes les autres communes de la Champagne, contribue financièrement à la réalisation de ce projet de réseau agro-environnemental, car elle estime particulièrement utiles les mesures mises en œuvre pour améliorer la biodiversité dans notre région.

En lisant le texte ci-après, vous saurez mieux de quoi il retourne et constaterez que les premiers résultats sont encourageants : par exemple, les oiseaux de la zone agricole se portent globalement mieux qu'ailleurs en Suisse et la Champagne présente la plus grande abondance d'insectes et la plus forte densité de territoires d'oiseaux du canton.

L'adhésion au projet de la plupart des agriculteurs de la région – 80 % à Avusy – y est pour beaucoup. (Olivier Goy)



Périmètres des 9 réseaux agro-environnementaux genevois (RAE de la Champagne en rouge)

Portrait du réseau agro-environnemental de la Champagne

Les réseaux agro-environnementaux, abrégés RAE, sont des outils de la politique agricole suisse permettant de promouvoir la biodiversité dans les zones agricoles. Il s'agit de projets collectifs, issus du regroupement de plusieurs exploitants agricoles au sein d'un même périmètre.

Parmi les surfaces exploitées par les agriculteurs, une certaine part doit être travaillée extensivement en faveur de la nature.

Ces surfaces sont appelées "surfaces de promotion de la biodiversité" ou SPB.



Prairie riche en fleurs travaillée extensivement (fauche au 15 juin)

La mise en place d'un RAE vise à répartir au mieux ces dernières au sein de l'espace agricole afin de créer à proprement dit un réseau de biotopes pour la faune et la flore.

En mai 2015, l'Association réseau agro-environnemental de la Champagne a vu le jour à la suite d'une démarche volontaire et concertée d'une trentaine d'agriculteurs des communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Laconnex et Soral.

L'association, soutenue par le Canton et les communes, a mandaté le bureau d'études Atelier Nature et Paysage pour l'accompagner dans l'élaboration du projet de mise en réseau.

Les SPB ont été évaluées sur le terrain et des échanges avec les exploitants ont permis de définir leur emplacement et de mettre en place des mesures d'entretien favorables à la biodiversité.

La fauche tardive ou encore la conservation de zones non fauchées (refuge pour les insectes) sont deux exemples de ces mesures.

Le projet de mise en réseau a ainsi pu être validé début 2016 par l'Office cantonal de la nature et de l'agriculture (OCAN).



La Fauvette grisette, espèce à favoriser du RAE de la Champagne et dont les effectifs sont en augmentation dans la zone agricole

Le RAE de la Champagne est effectif pour une période de 8 ans (reconductible) soit jusqu'en 2023. Fin 2018, il comptait 37 exploitants et plus de 150 hectares de SPB.

Plusieurs espèces animales ou végétales à favoriser ont également été choisies. Pour la plupart il s'agit d'espèces menacées pour lesquelles un enjeu de conservation existe.

En 2017, un suivi biologique a été effectué sur les RAE du canton.

Les résultats démontrent que le RAE de la Champagne possède une importante diversité, la quasi-totalité des espèces d'insectes et d'oiseaux à suivre ayant été retrouvées.

La zone agricole de la Champagne présente notamment les plus fortes densités de territoires d'oiseaux au niveau cantonal.

Les efforts en faveur de la nature, entrepris en Champagne dès 1991 avec la mise en place de bandes refuges pour lutter contre la disparition de la Perdrix grise puis poursuivis avec les SPB et ce RAE, portent donc aujourd'hui leurs fruits !

Atelier Nature et Paysage,
Nicolas Amann,
animateur du réseau - mars 2019

Vous obtiendrez encore plus de détails en consultant les documents disponibles sous www.ge.ch/paiements-directs/reseaux-agro-environnementaux-rae



Jachère florale, une surface de promotion de la biodiversité installée dans les terres ouvertes qui est particulièrement favorable aux oiseaux qui nichent au sol.

Révision du Plan directeur communal : un travail pour le futur de notre cadre de vie

Les autorités avusiennes planchent actuellement sur la mise à jour du Plan directeur communal (PDcom) adopté en 2006. En effet, le Plan directeur cantonal (PDCn) 2030 ayant été approuvé par la Confédération en 2015, les communes ont l'obligation de réviser le leur dans un délai de trois ans suivant la date d'approbation. De plus, le contexte de l'aménagement du territoire ayant évolué, des thématiques sont devenues aujourd'hui plus pertinentes : mobilité, énergie, biodiversité, etc.

L'exercice consiste à relire le document initial à la lumière de la situation actuelle afin de mettre à jour les éléments qui le nécessitent et d'exprimer la vision future que la commune entend donner à l'espace dont elle a la responsabilité. Un groupe de travail ad hoc, constitué de membres du Conseil municipal et de l'Exécutif in corpore, appuyés par des architectes-urbanistes, a donc été créé.

La première étape vise à établir un cahier des charges fixant les idées principales qui guideront la révision proprement dite du PDcom.

Ce cahier des charges doit être présenté à la Commission cantonale de l'urbanisme, car les intentions communales doivent être en accord avec les thématiques d'intérêt cantonal touchant notamment les zones à bâtir ou l'espace rural. Ceci a été fait à l'automne 2018.

À ce stade, il n'est peut-être pas inutile de rappeler quelques points d'ordre général.

Toutes les communes de plus de 1'000 habitants doivent se doter d'un PDcom. Un PDcom possède un statut légal en matière d'aménagement depuis 2002, c'est-à-dire qu'il engage les autorités – canton et commune – entre elles.

Il est mis en consultation auprès des habitant-e-s de la commune et doit être approuvé par le Conseil municipal, puis par le Conseil d'Etat.

Il assure quatre fonctions principales :

- instrument de gestion, il garantit la cohérence des politiques publiques qui déploient leurs effets sur un même territoire;
- instrument de coordination, il facilite le dialogue entre acteurs privés et publics;
- instrument d'information, il renseigne les habitants, les communes voisines et l'État des intentions de la commune;
- instrument d'impulsion, il permet d'initier des projets dans une vision d'ensemble cohérente.

Il s'applique à plusieurs échelles sur le territoire d'une commune. Il guide ainsi tant des projets de modification de zone que des options de mobilité au niveau communal ou intercommunal, ou encore les éventuels projets d'aménagement.

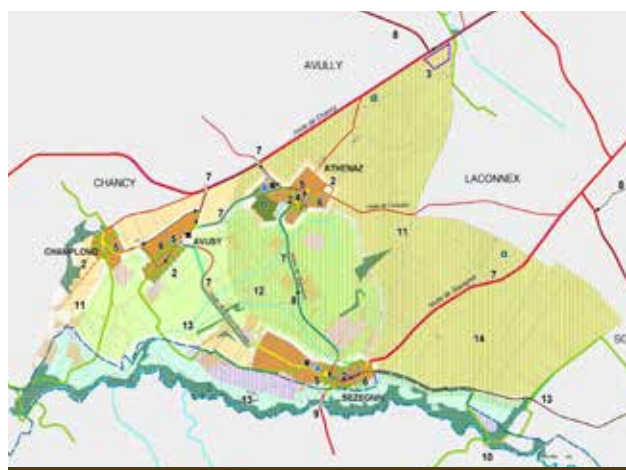
Le cahier des charges a été validé par la Commission cantonale de l'urbanisme en décembre 2018 et le bureau d'architectes-urbanistes qui épaulera la commune a été mandaté en ce début d'année. Le groupe de travail ad hoc poursuit donc son œuvre avec comme principale intention de conserver la vision définie dans le PDcom 2005*, non sans en renforcer certains axes, en particulier ceux s'articulant autour de la démarche de développement durable.

En effet, l'évolution démographique cantonale qui se dessine, comme on pourra le vérifier à Bernex à l'horizon 2030, nous incite à préserver un espace rural – élément majeur de notre environnement communal – adapté principalement à la production agricole, mais aussi à accueillir une population qui aura de plus en plus besoin de trouver des lieux où se délasser; la combinaison des deux n'allant pas de soi.

L'espace rural devra également s'inscrire harmonieusement dans les espaces naturels qu'il côtoie afin de leur garantir un fonctionnement permettant à toutes les espèces de prospérer.

Olivier Goy
Adjoint

** croissance mesurée, préservation et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager, bonnes conditions-cadre pour une agriculture vivante, qualité du cadre de vie.*



Pour les jeunes qui veulent s'engager !

Les autorités avusiennes ont à cœur de soutenir et d'encourager l'engagement des jeunes. Dans cette optique, nous présentons ici deux institutions œuvrant dans différents domaines et qui peuvent les intéresser. (Olivier Goy)

Le Parlement des Jeunes Genevois (PJG)

« Rejoins les jeunes voix du canton ! »

Le Parlement des Jeunes Genevois est une association créée en 2012 et ouverte à tous.

Près de 200 personnes se sont déjà impliquées au sein de l'Association, qui compte aujourd'hui plus de 60 membres actifs répartis dans différentes commissions : médias, harcèlement, intégration, culture...

Le PJG agit pour :

- défendre les intérêts des jeunes,
- permettre aux jeunes de s'exprimer,
- être un interlocuteur des autorités,
- favoriser l'échange entre les jeunes à Genève,
- encourager les jeunes à s'engager pour la société,
- animer une plateforme dynamique de projets réalisés par des jeunes pour des jeunes.

Le PJG est membre de la Fédération Suisse des Parlements de Jeunes (FSPJ) et du Groupe de Liaison genevois des Associations de Jeunesse (GLAJ-GE).

Par sa présence au sein de ces réseaux aux niveaux fédéral et cantonal, le PJG s'inscrit dans une politique coordonnée d'incitation des jeunes à la participation citoyenne et associative, en collaboration avec une multitude de partenaires institutionnels et associatifs.

En 2019, le Parlement des Jeunes Genevois continuera ses actions afin de sensibiliser les jeunes à s'engager à Genève, par exemple grâce à la Session des Jeunes, une simulation de parlement version jeunes, ou en poursuivant le Prix Jeunesse pour sa 3^e édition.

Sur un plan plus festif, le PJG compte aussi organiser pour la 4^e fois une Silent Party lors de la semaine de la démocratie.

A noter que la commune d'Avusy abonne systématiquement ses jeunes citoyens de 18 à 25 ans à une publication du Parlement des Jeunes Genevois – Easyvote – tendant à leur donner une information ciblée sur les objets des scrutins fédéraux.

(texte inspiré du site www.pjgenevois.ch)

lesMonos.ch

Bon nombre d'organismes de jeunesse proposant des activités pour les enfants recherchent des moniteurs pour encadrer des camps, des centres aérés ou des journées d'animations.

Il faut simplement :

- être âgé de 18 ans au moins,
- être motivé, y compris à se former si nécessaire,
- avoir un intérêt pour les activités avec les jeunes,

Être moniteurs c'est :

- un job d'été le plus cool du monde,
- une expérience reconnue sur ton cv,
- des vacances utiles et inoubliables.

A noter que les jeunes déjà engagés professionnellement peuvent obtenir des congés sous certaines conditions.

Plus de précisions et une liste d'associations accueillant des moniteurs se trouvent sur www.lesmonos.ch



Le respect... toujours !

Comme dans toutes les autres communes sans doute, il ne se passe guère de mois voire de semaines sans qu'on nous interpelle au sujet de comportements jugés plus ou moins dérangeants.

Les dernières remarques en date portaient sur les crottes de chien (il existe des caninettes avec tout ce qu'il faut pour éviter ça – bravo, merci !); sur les bruits de tondeuse ou de scarificateur à l'heure du repas; sur les bouteilles de verre mises au container le dimanche; sur les mégots que certains – dont les enfants de l'école à titre de sensibilisation – ramassent... preuve que d'autres les ont jetés.

Le problème avec ce genre d'énumération, c'est qu'on peut être sûr d'en oublier. Non mais t'as vu les abords des déchetteries ? Et le crottin de cheval sur les trottoirs ? Et les camions qui essuient leurs pneus sur la route ? Et la musique qui émane de la salle communale ? M'en fous de la musique, ça me dérange moins que ceux qui gueulent dans la rue en sortant de la fête !

Supprimer la fête ? Interdire les chiens et les chevaux sur le territoire de la commune ? (ça doit manquer de base légale !) Coller un agent municipal (à engager !) derrière chaque quidam pour voir s'il est toujours *clean* ? Rémunérer trois collaborateurs-nettoyeurs supplémentaires ? Multiplier les panneaux à tous les coins de rues et de chemins ? Mobiliser des gilets verts et des pères fouettards retraités ? Transformer le signataire de ces lignes et ses collègues en moralisateurs communaux ? Oui, je sais, c'est un peu ce que je suis en train de faire...

Il existe une autre solution, mais encore faudrait-il que tout le monde s'en inspire. C'est celle du respect d'autrui. Une notion qui devrait être d'autant plus familière ici que l'association «Le Respect, ça change la vie» est née dans la commune, portée à ses origines par notre ancien maire André Castella, aujourd'hui par Emile Abt.

Car ce n'est pas, ce n'est plus une question d'information: personne, pas plus à Avusy qu'à Genève ou en Suisse, n'oserait dire qu'il ne savait pas que tel ou tel comportement était inadéquat. Qu'il ne fallait pas jeter ses mégots par terre, laisser des crottes sur le trottoir ou vociférer dans la rue au petit matin. Dès lors ce qui est rageant, et je vous l'accorde, c'est que certains (vous et moi, donc) sont parfaitement respectueux des lois, des usages et d'autrui alors que d'autres s'en fichent. Et comme ils ne liront sûrement pas ces lignes, comme ils ne sont pas souvent pris sur le fait et, même dans ce cas, comme on n'ose pas toujours les rappeler à l'ordre, il y a fort à parier qu'ils continueront de s'en foutre.

Mais au moins j'aurai essayé !

Didier Fleck

Témoignage

Une habitante de la commune, joggeuse à ses heures, a souhaité nous apporter son témoignage.

Souvent on nous fait remarquer la chance que nous avons de vivre dans un environnement tel que le nôtre. Sans doute, nous dit-elle. «Mais après avoir ramassé 144 mégots et nombre de sacs en plastique en faisant mon jogging un matin, j'avoue être rentrée un peu dégoûtée par l'état de notre belle campagne !».

Constructive, elle nous informe de l'existence d'un mouvement lancé en Suède et qui s'étend aussi chez nous. Du nom de «plogging» (de Plocka up, ramasser, et de jogging) il est porté par l'association Runecoteam qui prône le «courir utile» : «Vous pouvez faire de votre jogging ou de votre balade un geste doublement bénéfique, pour vous et l'environnement». Pourquoi pas ?

www.runecoteam.fr



Pierre de Mémoires : une sculpture sur la commune d'Avusy

L'idée qu'une œuvre d'art trouve sa place sur la commune émerge au sein de la commission du Conseil municipal en charge notamment des questions culturelles en automne 2017.

Au terme d'une étude des dossiers, des auditions des artistes et de divers échanges, la commission porte son choix sur le projet de l'artiste et sculpteur de Soral, Jo Fontaine.

Celui-ci a été entériné en séance plénière par les membres du Conseil municipal en mai 2018.

Le choix du lieu d'implantation idéal du projet était libre, mais rapidement l'esplanade de la salle communale d'Athenaz semble idéale pour le projet. Sa situation légèrement dominante lui donne une ouverture sur le paysage environnant et permet d'embrasser du regard une grande partie du territoire de la commune. Cet emplacement va dans le sens du thème proposé par la commission aux artistes, en lien avec le slogan que la commune s'est donné : «Trois villages, un cœur».

Nous sommes maintenant au printemps 2019 et chaque habitant de la commune se promenant aux alentours de la salle communale a la possi-

bilité d'observer ce chantier à ciel ouvert : trois stèles, un bloc erratique au milieu, ainsi qu'un artiste à l'œuvre!

Ces trois stèles en travaux, sculptées dans la serpentine, symbolisent nos trois villages prédestinés à l'unité et accompagnent la table centrale. Silhouettes verticales, elles expriment la présence des communautés humaines implantées sur ce territoire.

En nous réjouissant de voir l'œuvre d'art achevée, nous suivrons avec intérêt l'évolution de ce chantier «vivant» qui sera aussi interactif, puisque les élèves des classes de l'école d'Athenaz, sous l'autorité des maîtres et maîtresses de classe et en compagnie de l'artiste, pourront s'initier à l'art de la sculpture !

Claire-Lise Haldemann

Pour la commission sociale, scolaire, culture, sport et sécurité



«Soirée à thème» : pizza au menu

La commission sociale, scolaire, culture et sécurité organise chaque année en collaboration avec l'Exécutif, une soirée à thème réservée aux enfants de 8 à 12 ans. La dernière en date s'est déroulée vendredi 5 avril dernier.

Une fois n'est pas coutume... et pourtant ! L'an passé, nous avons déjà collaboré avec Pro Juventute qui propose divers ateliers pour les enfants.

Nous avons alors testé les cup-cakes et, cette année, chaque enfant a pu élaborer une pizza – sous les ordres du chef Pascal et de son assistante – dans la réjouissante perspective de la déguster au sortir du four.

Ce ne sont pas moins de 22 enfants qui se sont présentés dans un calme relatif, mais armés d'une motivation certaine. Heureusement que le chef a une voix qui porte lorsqu'il doit leur indiquer le déroulement des opérations !

Certains ont utilisé tous les restes de pâte disponibles pour réaliser des décorations et chacun y allait joyeusement de son commentaire tantôt admiratif, tantôt un peu moqueur, mais tout cela en parfaite harmonie.

D'autres ont pris grand soin de sauvegarder une ou deux tranches à emporter pour une dégustation familiale. Après le repas pris avec plaisir

et dans une franche bonne humeur, les enfants ont eu un moment pour jouer à l'extérieur déjouant ainsi leur excitation somme toute légitime en fin de semaine. Puis les parents ou grands-parents sont venus les chercher.

Avant de partir, certains enfants n'ont pas manqué de poser des questions quant à l'an prochain. Une jeune participante pleine d'entrain m'a proposé d'apprendre à faire des cocktails ! À suivre...

Je profite de ces lignes pour remercier les membres de La Jeunesse qui dans le même temps préparaient la salle pour leur bal du lendemain d'avoir accepté cette courte cohabitation intergénérationnelle. Un grand merci également aux membres de la commission, au secrétariat in corpore, à Marianne et Halil, employés communaux, de leur disponibilité et de leur précieuse collaboration.

Françoise Cerutti

Présidente de la commission



Distribution de coulis de tomates par le Chef Pascal



La coupe de mozzarella fait frémir les papilles

Égouts et évacuation des déchets ménagers : les nouveaux enjeux d'administration de l'après-guerre

En cette fin d'après-midi du vendredi 19 octobre 1979, le président du Conseil d'Etat Jacques Vernet, chef du Département des travaux publics (DTP), s'est brièvement déplacé dans la commune la plus occidentale de Suisse. Il est en effet venu inaugurer la station d'épuration de Chancy. L'infrastructure traite les eaux usées non seulement de Chancy, mais également des communes voisines d'Avusy, de Laconnex, de Soral, d'Avully et de Viry. Ce coup de ciseau présidentiel révèle bien davantage que ce qui laisse augurer de l'instant. En partie sous l'impulsion du canton, c'est tout d'abord l'expression d'une collaboration intercommunale qui a fonctionné, enjambant même la frontière, puisque les eaux usées de Viry sont également traitées à Chancy. C'est également un projet de près de 20 ans qui se concrétise.

Les eaux usées : des fosses sceptiques à la chasse d'eau

L'après-guerre voit, dans les zones rurales, se remblayer les fosses sceptiques, se généraliser les toilettes avec chasse d'eau et la distribution d'eau alimentaire, dont le corollaire est l'évacuation après utilisation. À l'époque, seul le village de Sézegnin possède une modique ébauche d'un réseau d'égouts : une canalisation court du haut du village jusqu'à la douane où elle rejette les eaux usées directement dans la Laire. Le reste du village, comme Athenaz et Avusy, ne présente pas d'autres équipements que des puits perdus ou des fosses digestives (à la mairie et à l'école). C'est là l'héritage d'une époque où les cabinets d'aisance se trouvaient à l'extérieur, dans une cabane en bois et où l'on récupérait les déjections humaines pour en faire de l'engrais pour les jardins potagers. Quant à l'eau de vaisselle, mélangée aux épluchures des légumes, elle servait à nourrir les porcs.



Au début des années 60, une loi cantonale impose l'épuration des eaux usées. La question des égouts se pose dès lors avec une acuité nouvelle, ce d'autant plus qu'une porcherie installée dans le vallon de la Laire déverse, en automne 1963, du purin dans la rivière, provoquant la mort de plus de 200 truites. Assistant quelques jours plus tard à une séance du Conseil municipal d'Avusy, Yves Maistre, chef de la division cantonale de l'assainissement ironise : «*La Laire n'est en fait que l'affluent de l'égout de Sézegnin*». Une année plus tard, le projet d'assainissement des eaux de la commune proposé par un bureau d'ingénieur a pourtant de quoi décourager les autorités: le coût du réseau d'égouts est évalué à

environ un million et demi de francs, sans compter la station d'épuration. Ceci alors que les recettes annuelles de la commune s'élèvent à moins de 160'000 francs.

Mais les autorités ne peuvent guère temporiser. Au printemps 1966, le canton refuse de délivrer une autorisation de construire pour un terrain du plateau de Sézegnin. Le maire, André Dufournet, reconnaît que la commune «*souffre d'un préjugé défavorable du fait de ses égouts*» auprès du DTP. Le développement du plateau de Sézegnin, pourtant mis en zone à bâtir dès 1962, est sévèrement menacé. En mai de cette année-là, des représentants du canton participent à une séance du Conseil municipal, lors de laquelle sont discutées diverses options en matière de réseaux d'égouts.

La solution préconisée par le canton et qui rencontre la préférence des autorités avusiennes est celle de l'établissement d'un réseau connecté avec une station d'épuration à construire à Chancy. Le canton finance une grande partie du réseau primaire et la totalité de la station d'épuration. Cependant, les autorités cantonales avouent dans le même temps ne pas disposer des ressources financières suffisantes pour envisager le début des travaux avant cinq ans. Les projets immobiliers qui ont surgi sur le plateau de Sézegnin, mais également sur le plateau d'Avusy et à Athenaz sont bloqués et le mécontentement, lié au dossier des égouts, s'exprime par une forte abstention lors des élections municipales du printemps 1971.

En été 1975, la loi d'assainissement des communes d'Avusy et de Chancy est enfin votée par le Grand Conseil et les travaux débutent l'été suivant. L'ensemble de la commune est connecté au réseau primaire en septembre 1984, près de cinq ans après l'inauguration de la station d'épuration de Chancy. Dès 2003, ce sont les Services industriels de Genève (SIG) qui s'occupent du traitement des eaux usées du canton et en 2017, une nouvelle station d'épuration, toujours à Chancy, remplace l'ancienne installation.

Les ordures ménagères : de la décharge communale au tri sélectif

Au seuil des années 60, la gestion des déchets ménagers est également en passe de devenir un redoutable enjeu d'administration. Les nouveaux modes de consommation font la part belle aux emballages jetables qui

n'existaient tout simplement pas du temps des épiceries en vrac qui, l'une après l'autre, disparaissent à partir de la fin de la guerre. L'exemple est par ailleurs donné par la Migros elle-même, dont le camion-magasin vient déverser les cageots utilisés sur un terrain entre Avusy et Athenaz. Les citoyens n'ont, pour l'heure, d'autres solutions que d'amener leurs ordures à la décharge de Sézegnin, puisqu'aucune collecte n'existe.



En 1964, la commission de la voirie du Conseil municipal annonce le début d'un projet de ramassage bi-mensuel des ordures ménagères. S'il en coûte annuellement 1'440 francs à la commune, les administrés se disent très vite satisfaits de cet essai qui devient pérenne en octobre de la même année. À partir de 1965, Jean Balz, d'Athenaz, se charge de collecter les déchets et de les amener à la décharge. En automne 1966, face à la formidable augmentation des volumes, les autorités envisagent de distribuer des sacs, de rendre obligatoire l'achat de poubelles et d'interdire les tas d'ordure volumineux devant les maisons.

Les deux premiers fours de l'usine d'incinération des Cheneviers fonctionnant dès 1965, les autorités cantonales décident d'interdire les décharges communales, chose faite à Avusy, par décision du Conseil du 19 août 1969. Le mandat de ramassage des ordures inclut désormais non seulement le transport de ramassage, mais également le transport vers l'incinérateur et, dès cet été-là, les camions de l'entreprise Chevalley remplacent Jean Balz.

La filière de recyclage et valorisation des ordures ménagères devient peu à peu un secteur économique avec ses divers acteurs : fin 1973, la commune reçoit des offres pour le ramassage et le recyclage des



vieux papiers par une entreprise privée; en 1980, c'est au tour des verres perdus de faire l'objet d'attention, avec l'achat de quatre containers, régulièrement vidés par une entreprise spécialisée de Rolle. Avec le début des années 1990, l'aluminium est récupéré, alors que la question des déchets de jardin a déjà été réglée par la mise à disposition et le transport d'une benne par l'entreprise Chevalley. Progressivement, dès ces années-là, l'ensemble du traitement des déchets de la commune est concédé à l'entreprise Chevalley, à l'image de ce qui se fait dans les autres communes de la Champagne.

Il en va ainsi de l'après-guerre. La gestion des égouts et la collecte des ordures sont emblématiques d'un temps durant lequel les répercussions, souvent brutales, de l'avènement de la société de consommation n'ont cessé de se poser, pour les élus municipaux, en nouveaux enjeux d'administration.

À une époque de salutaire remise en question de nos excès de consommation, générateurs de montagnes de déchets et de gaspillage de ressources rares, il n'est pas inutile de remonter aux sources du changement, au basculement d'un monde de frugalité vers un monde d'abondance. Le constat est là: on vit certes mieux, moins misérablement, mais comment gérer les retombées de la société de consommation, ses déchets et ses méfaits ? Dès les années 50, la question plane sur nombre de séances d'un Conseil municipal, dans un premier temps pris au dépourvu par ce temps qui s'accélère.

Gérard Duc
Historien

Illustration 1 : Un village à l'aspect agricole encore très affirmé : Sézegnin en 1961.

Source : Archives privées

Illustration 3 : Le réseau d'égouts communal tel qu'il apparaît sur le plan directeur d'aménagement d'Avusy-Chancy de 1969.

Source : Aménagement du territoire : Avusy, Chancy, Genève, 1969

Illustration 4 : Sézegnin en 1985. Pendant longtemps, l'urbanisation du plateau a été bloquée, notamment faute de réseau d'égouts.

Source : Archives privées

Informations utiles

Horaires d'ouverture durant les vacances scolaires

Du lundi 1^{er} juillet au vendredi 23 août, la mairie et l'agence postale seront ouvertes les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 12h, et les mardis et jeudis de 16h à 18h.

En dehors de ces heures, nous sommes à votre disposition sur rendez-vous uniquement.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes vacances.

Dates de levées de déchets encombrants pour 2019

- Jeudi 20 juin
- Jeudi 22 août
- Jeudi 10 octobre
- Jeudi 19 décembre

La levée du compost est effectuée le lundi.

Transports publics : offre pour un abonnement annuel

La commune d'Avusy offre un chèque de Fr. 100,- à faire valoir sur l'achat d'un abonnement annuel unireso Tout Genève !

Cette offre est réservée aux personnes domiciliées sur la commune. Elle est valable pour toutes les catégories d'abonnements : junior, adulte ou senior.

Nouveauté dès le 1^{er} avril 2019 : profitez de l'offre en ligne et rendez-vous sur le site Internet dédié des tpg : www.tpg-commune.ch/avusy :

- Complétez le formulaire (vous recevrez un courriel avec le chèque commune à votre nom).
- Imprimez le chèque commune.
- Rendez-vous dans un point de vente tpg ou CFF avec une pièce d'identité ainsi que le courrier contenant le chèque imprimé.

Le Conseil municipal...

11 décembre 2018

a approuvé l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de Fr. 300'000,- pour un amortissement complémentaire sur le crédit relatif à la construction de la voirie et aux aménagements extérieurs.

5 février 2019

a ouvert un crédit d'engagement complémentaire de Fr. 15'824,42, pour couvrir le dépassement sur l'aménagement de la parcelle n°463 à Champlong.

a préavisé favorablement le projet de loi modifiant les limites de zones n°30125-504 (création d'une zone 4B protégées et d'une zone de verdure), au lieu-dit «Creux-du-Loup».

a préavisé favorablement la mise à jour de la loi sur le réseau de transports publics (LRTP, rs GE H 1 50) et du schéma directeur du réseau sur rail.

s'est opposé, pour des raisons financières, à la décision de l'Association des communes genevoises relative à l'octroi d'une subvention complémentaire de Fr. 1'500'000,- en faveur du Grand Théâtre prélevée sur le budget d'investissement du fonds intercommunal.

26 mars 2019

a accepté la dissolution du fonds de bienfaisance Quiby d'un montant de Fr. 15'156,85.

a approuvé l'ouverture d'une crédit budgétaire supplémentaire 2019 de Fr. 15'157,- destiné à une course scolaire exceptionnelle de tous les élèves de l'école d'Athenaz.

a préavisé favorablement la demande de naturalisation n°2018-1479.

L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil municipal est disponible sur notre site internet www.avusy.ch

Dès 2020, Avusy bénéficiera de l'Internet ultrarapide

Les premiers travaux devraient commencer au printemps 2020 et, dès l'automne 2020, les premiers résidents de la commune seront raccordés à l'Internet ultrarapide. Cependant, avant cela, de nombreux travaux préliminaires sont nécessaires.

Swisscom a fait la promesse de déployer les technologies de fibre optique dans chaque commune de Suisse d'ici à la fin 2021. C'est au tour des habitantes et habitants d'Avusy (Athenaz, Sézegnin, Avusy et Champlong) d'en profiter. Les premiers travaux visibles débiteront au printemps 2020 et dureront environ six mois.

Les travaux préliminaires débiteront prochainement

Avant la pose des câbles à fibre optique à l'été 2020, des travaux préliminaires sont toutefois nécessaires. Il s'agit entre autres d'obtenir l'autorisation pour les travaux de déploiement sur les biens-fonds publics comme privés. Swisscom contactera à cette fin les propriétaires et discutera avec eux des détails.

Dans un deuxième temps, l'infrastructure existante doit être en partie mise à niveau afin de pouvoir transmettre les largeurs de bande supérieures. De plus, le déploiement sera coordonné avec d'autres services au cas où des travaux d'infrastructure supplémentaires (p. ex. remise en état de la chaussée) devraient être réalisés en même temps.

Des technologies de fibre optique performantes et durables

À Avusy, le réseau déployé permettra de bénéficier de l'Internet ultrarapide avec un débit max. de 500 Mbit/s.

Ainsi, le père pourra regarder le dernier film à gros budget sur Swisscom TV 2.0 pendant que la mère chargera la présentation fraîchement terminée sur le réseau d'entreprise. Quant aux enfants, le fils jouera en ligne sur sa console tandis que la fille bavardera avec son amie sur Skype. Avec 500 Mbit/s, utiliser de multiples applications en même temps ne posera aucun souci. En plus, les technologies de fibre optique sont modulaires et évolutives. L'infrastructure de fibre optique déjà en place pourra être rapidement optimisée pour accroître la puissance si jamais la demande augmente à l'avenir.

Rester informé sur l'état d'avancement

Sur www.swisscom.ch/checker, les habitants peuvent saisir leur numéro de téléphone ou leur adresse pour vérifier les produits et prestations disponibles à leur domicile. Ils peuvent également choisir de recevoir une notification automatique concernant leur domicile. Swisscom tient ainsi les personnes intéressées au courant dès que de nouvelles informations sur l'extension sont disponibles. Pour de plus amples informations sur le réseau Swisscom : www.swisscom.ch/reseau.

Communiqué de presse

Anniversaires et jubilés



C'est entourée de sa famille et des membres de l'Exécutif que Mme Denise Vuichard a célébré ses 90 ans.

Le Couffin : Association intercommunale pour l'accueil familiale de jour

L'accueil familial de jour :

Un accueil de qualité qui gagne à être connu et reconnu !

- Vous n'avez pas de solution de garde pour votre enfant et aimeriez rester avec lui la journée ?
- Vous gardez des enfants à votre domicile ?
- Vous souhaitez avoir un revenu complémentaire et envisagez de reprendre une activité lucrative ?

Pourquoi ne deviendrez-vous pas accueillante familiale de jour (AFJ) ?

Cette activité est désormais une vraie profession. Après les démarches administratives, une formation de base de 45 heures vous est offerte.

Vos connaissances sont constamment enrichies par le biais de formations continues qui vous sont proposées sur divers thèmes très variés, allant des cours de cuisine, aux massages, à la manière de mettre des limites ou d'organiser des activités pour les enfants de tout âge.

L'accueillante familiale de jour a la possibilité de participer aux nombreuses activités hebdomadaires organisées par l'association Le Couffin. Des accueils collectifs sont organisés chaque semaine et nous nous rendons 2 à 3 fois par mois à la bibliothèque – ludothèque.

Vous ne restez pas seule à votre domicile, un vrai lien se tisse avec les accueillantes de la région et la coordinatrice de l'association.

Si nous avons su éveiller votre curiosité, n'hésitez pas à prendre contact avec nous au

022 756 09 91 ou par email : sylvie.eggist@lecouffin.ch
ou notre site internet : www.lecouffin.ch

L'association offre un service personnalisé et gratuit.

Pour les parents, nous proposons toutes sortes d'accueils. Pour des accueils courts, tels qu'un accueil en soirée ou un dépannage durant les vacances scolaires, nous avons un service de baby-sitting.

Une quarantaine de baby-sitters, tous au bénéfice de la formation de la Croix-Rouge, sont à votre disposition. Pour les accueils de longue durée, ce sont des accueillantes familiales qui vous sont proposées.

L'Association Le Couffin est une association intercommunale à but non lucratif, subventionnée par les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Laconnex et Soral



Bienvenue à la Kermesse

Nous vous attendrons cette année les **24, 25 et 26 août 2019** sous le thème «**La Forêt**».

Ce seront à nouveau trois jours de joie pour petits et grands où vous pourrez vous restaurer, vous amuser, vous réjouir. Sous la tente, vous trouverez stands de café-thé, pâtisseries, buvette, diverses tavernes, bar, brocante, margottons, massages et jeux pour enfants.

Le samedi dès 17h30, le dimanche dès 11h et lundi soir dès 19h avec notre traditionnelle soupe à l'oignon. Vous pourrez écouter les fanfares de la Champagne et danser au son de diverses animations musicales.

Afin que la fête soit belle, nous avons besoin de votre générosité pour garnir différents stands, notamment:

- Celui de la brocante : vos trésors sont les bienvenus, vous pouvez les déposer jusqu'à mi-juillet ou sur place le samedi matin.
Contact : Dominique Vuichard, 079 356 46 62.
- Celui de la pâtisserie : vos spécialités sont fortement appréciées et vous pouvez les apporter directement sur place.
Contacts : Sandra Constantin, 079 509 72 45
et Nathalie Dupont, 079 797 09 35.

Toutes les personnes qui désirent venir prêter main-forte pour le montage dès le jeudi soir et le démontage dès le mardi de l'événement sont les bienvenues.

Contact : Yves Grandjean, 079 332 19 78.

Venez nombreux nous rendre visite et nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour la gêne occasionnée.



Retour sur Le Feuillu

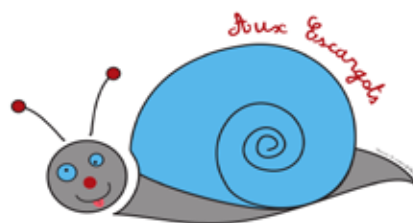
Le temps était plutôt frais et maussade en cette fin de samedi 4 mai, mais qu'importe !

Épargné par le déluge, qui s'est déchainé juste après son arrivée au Centre communal d'Avusy, le cortège parti de Champlong a connu son succès habituel en saluant de nombreux spectateurs au passage.

Le soleil était dans les fleurs, sur le visage et dans les chants des enfants.

Merci encore à Yves Bondi et à son équipe, aux enseignants et aux enfants et à leurs parents de perpétuer cette si jolie fête traditionnelle... dont le bénéfice alimente un fonds destiné aux enfants de l'école !





Il reste encore des places

Votre enfant a entre 2 et 4 ans. C'est l'occasion de lui offrir quelques heures au jardin d'enfants « Aux Escargots » pour venir jouer, chanter, créer, se balader avec d'autres enfants de son âge.

Horaires :

Matins (7h45 – 11h45) :

lundi – mardi – mercredi – jeudi – vendredi

Tarif :

Tarif: Fr. 24.- par matinée (2 matins minimum)

Pour tous renseignements :

N° de téléphone 022.756.29.42

mail : lesescargots@romandie.com



Jardin d'enfants de Pèzezin • Route du Creux-du-Loup 44 • 1285 Athenaz • 022 756 29 42

Le Défi Boscardin — 11^{ème} édition, 21 septembre 2019

C'est parti pour la 11^{ème} édition du Défi Boscardin ! Organisée avec le soutien de la commune d'Avusy, notre manifestation s'adresse aux férus de la petite reine et aussi à tous les habitants de la région, en particulier les enfants. En plus des courses cyclistes, venez découvrir nos festivités qui réjouiront petits et grands.

- **Château gonflable** installée durant toute la journée
- Présence du **clown Macaroni** (www.clownmacaroni.com) pour accueillir les enfants lors du retrait des dossards, le départ des courses et la remise des prix
- «**PAV-Attitude**», parcours d'agilité vélo pour favoriser le développement éducatif et sécuritaire des jeunes cyclistes
- **Restauration matin, midi et soir !**

Plus d'infos sur le site www.ledefiboscardin.ch en vous inscrivant à notre newsletter.



Horaires	Programme 2019	Remarques
7h15 – 10h30	Retrait dossards CLM Gentlemen	
8h45 – 12h00	Départ CLM sur 150 équipes (attention : aucune inscription sur place)	
Dès 10h00	Château Gonflable	Toute la journée
10h15 – 11h30	Retrait des dossards Catégories licenciés U17, U19, féminines B, féminines Élites	
11h15 – 15h00	Parcours PAV U11, U13, U15	Agilité Vélo
10h00 – 22h00	Restauration toute la journée : matin, midi et soir Hamburgers, Saucisses, Pâtes, Raclette, Crêpes	Jusqu'à 22h
12h30 – 15h00	Départs U17, U19, féminines B, féminines Élites	
13h00 – 13h30	Remise des prix CLM Gentlemen	
14h00 – 15h15	Retrait dossards Catégories non licenciés U11, U13, U15, U17 non licenciés	Clown Macaroni
15h00 – 15h30	Échauffement U11, U13, U15 sous conduite du Sprinter Club Lignon et VC Lancy	
16h00 – 17h30	Départs U11, U13, U15, U17 non licenciés	Clown Macaroni
16h00 – 16h30	Remise des prix Catégories licenciés U17, U19, féminines B, féminines Élites	
16h30 – 17h30	Match de foot Sélection Fondation Boscardin / Sélection VIP	
18h15	Remise des prix catégories IAM Junior Challenge U11, U13, U15 et U17 non licenciés	Clown Macaroni

Calendrier des manifestations

Juin	1-2	Glam Rock Festival Centre communal d'Avusy	Octobre	6	Exposition mycologique Salle communale d'Avusy
	7	Fête annuelle du parascolaire Salle communale d'Avusy		11	Soirée ArThenaz Foyer de la salle communale d'Avusy
	15	Spectacle d'improvisation Salle communale d'Avusy		13	Tournoi des écoles de rugby Centre communal d'Avusy
	15-16	Tournoi de pêche Etang à Meyer, Athenaz		19	Bal Salle communale d'Avusy
	22-23	Tournoi de foot Centre communal d'Avusy			
	29	Promotions scolaires Centre communal d'Avusy			
Août	1 ^{er}	Fête nationale Centre communal d'Avusy	Novembre	2	Cochonnaille Salle communale d'Avusy
	24-26	Kermesse d'Avusy Salle Saint-Charles et extérieur		3-17	Exposition Laiterie de Sézegnin
	31-1 ^{er}	Tournoi de pétanque Centre communal d'Avusy		16	"Graissage des bouches" Four à pain à Athenaz
Septembre	21	Défi Boscardin Centre communal d'Avusy	23	Sainte-Cécile Foyer de la salle communale d'Avusy	
	27	Soirée jeux Salle communale d'Avusy	30	Soirée de soutien du RCA Salle communale d'Avusy	
			Décembre	7	Escalade Village et salle communale de Sézegnin